

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1581

Ecole élémentaire Mazenod - Transformation du restaurant en self et mise en accessibilité du site - 74 rue Mazenod à Lyon 3e - Opération n° 03003516 – Lancement des travaux de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 - Programme n° 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1581 - ECOLE ELEMENTAIRE MAZENOD - TRANSFORMATION DU RESTAURANT EN SELF ET MISE EN ACCESSIBILITE DU SITE - 74 RUE MAZENOD A LYON 3E - OPERATION N° 03003516 – LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-2 - PROGRAMME N° 00006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Réhabilitation, mobilier et transformation en self-service 2015-2020 » et le vote ou l'actualisation des AP, dont celle n° 2015-2 « Aménagements et mobiliers Restaurants scolaires 2015-2020 », programme n° 00006 « Scolaire ».

Par délibération n° 2015/1289 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le lancement des études et travaux préparatoires.

Le projet de rénovation partielle de l'école Mazenod comprend :

- des travaux de réaménagement du restaurant scolaire avec passage en self, accompagnés de la création d'espaces techniques différenciés et de locaux adaptés pour le personnel ;
- la mise en accessibilité du bâtiment ;
- la réfection du revêtement de sol de la cour.

Les études de maîtrise d'œuvre assurées par la Direction de la Construction conduisent à une estimation de l'opération en phase APD (avant projet définitif) de 829 000 € TTC (valeur juin 2014). Ce montant tient compte du mobilier ainsi que de prestations non prévues initialement au programme : désamiantage, diagnostic sur l'état des réseaux de la cour de l'école et provision pour réfection de réseaux défectueux, démolition/reconstruction de dallage défectueux, aménagement des sanitaires « garçons » suite à la démolition du dallage, location de sanitaires provisoires.

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagements et mobilier Restaurants scolaires 2015-2020 », programme n° 00006.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu les délibérations n° 2015/1195 et n° 2015/1289 du 9 juillet 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le lancement des travaux de l'opération « Ecole élémentaire Mazonod - Transformation du restaurant en self et mise en accessibilité du site » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagements et mobilier Restaurants scolaires 2015-2020 », programme n° 00006.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006, opération n° 03003516, AP n° 2015-2 et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 212, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2015 : 69 000 € ;
- 2016 : 400 000 € ;
- 2017 : 360 000 €, dont 20 000 € pour le mobilier.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY